

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 10/11/2022

*Date d'Affichage : 10/11/2022

*Conseillers en exercice : 23

*Présents : 14

*Votants : 19

L'an deux mil vingt deux, le 17 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE, Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoint
Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

Étaient absents excusés :

Madame Rima Sophie GHADBAN pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,
Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,
Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE,
Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Mohammed NIFA,
Madame Isabelle LACOUR pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE
Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR, Madame Murielle FANOUILLERE,

Madame Muriel DANQUAH a été désignée Secrétaire de séance.

DEL 1 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Lors de chaque réunion de l'assemblée délibérante, Monsieur le Maire rend compte des attributions exercées par l'exécutif sur délégation de l'organe délibérant

Le 25 octobre 2022 : 2022-30 Décision de signer un contrat de location longue durée avec la Société JDC domiciliée 4 rue Christian Franeries 33 520 BRUGES. Ce contrat a une durée initiale de 48 mois, le loyer mensuel est de 20,50 € HT soit 24,60 € TTC.reconduction. Caution de 120 euros.

Le 28 octobre 2022 : 2022-31 Décision de signer un contrat de Cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec la compagnie l' Entracte domiciliée 19 rue Martel Vauquelin 95690 Nesles-la-Vallée pour la représentation du spectacle «Les Boulingrin de Georges Courteline et autres histoires drôles » qui se tiendra le 19 novembre 2022 à 20h30 à l'Espace G. Bécaud salle des Rideaux Rouges 1 avenue du 18 Juin à Margency.

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission

en Sous-Préfecture le 21/11/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Compiègne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de notification

Fait à Margency, le 18 novembre 2022



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20221118-DEL117112022-DE
Date de télétransmission : 21/11/2022
Date de réception préfecture : 21/11/2022